



**MAIRIE
DE
REMOULINS
30210**

Remoulins, le 26 août 2024

Lettre d'information aux familles

Objet :

**Modification des tarifs de la cantine et
des services péri et extra-scolaires**

Mesdames, Messieurs,

Je tiens à m'adresser à vous avec transparence et bienveillance, afin de vous expliquer l'évolution des tarifs de la cantine et des services péri et extra-scolaires qui a été décidé et sera applicable dès la rentrée scolaire de septembre 2024.

Comme vous le savez, la qualité des repas et des services qui sont proposés à vos enfants sont une priorité. Pour continuer à garantir le niveau des prestations, dans le contexte économique que nous connaissons, il était essentiel d'ajuster les tarifs.

Pourquoi cette hausse ?

- L'inflation des matières premières et des fluides :

Nous avons décidé pour l'année scolaire 2023-2024 de ne pas répercuter cette inflation et de prendre en charge au niveau communal, cette augmentation.

Le nouveau marché de fourniture de repas en liaison froide a été relancé par l'intercommunalité et attribué à la société Terre de Cuisine. Le coût des denrées alimentaires et des services ont considérablement augmenté et nous devons intégrer une hausse de plus de 30 %.

- Personnel et structure d'accueil :

L'évolution des salaires, les coûts des prestations extérieures et l'entretien des bâtiments sont intégrés dans cette hausse.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

Nous avons souhaité garder un ratio sur la répartition de la prise en charge de ces frais, conforme avec notre politique globale.

Ainsi, le reste à charge moyen pour vous, pour les différents services proposés en péri et extra-scolaires, est de 30 % du coût total de la prestation.

La solidarité communale prend en charge 60 % de la dépense et la solidarité nationale qui s'exprime via les aides perçues par la municipalité de la CAF, représentent environ 10 %.

Soyez certain que l'éducation et le bien-être de vos enfants sont au cœur de nos préoccupations. Les services proposés sont pour nous essentiels, et ils contribuent au bien vivre à Remoulins.

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

Le Maire,
Nicolas CARTAILLER

Mairie de Remoulins -BP 50 30210 REMOULINS

Secrétariat Général de la Mairie :

Tél : 04 66 37 61 92

Messagerie : mairie@remoulins.fr

